



DEJEPS

spécialité « Animation socio-Educative
et culturelle »
Mention « développement de projets,
Territoires et réseaux »

Formation professionnelle
et diplômante de niveau 5
(niveau BAC+2)

Formation en cours d'habilitation par la DRDJS CS Pays de la Loire et conventionnée Région PDL

Dates :
14 novembre 2022 au 31 mars 2024 à Nantes
Sélections 13 et 14 octobre 2022



FAL FORMATION

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

FÉDÉRATION LOIRE-ATLANTIQUE • FAL 44



le métier visé

Vous êtes avant tout **coordonnateur(trice) d'activités**. Vous coordonnez et faites vivre des projets à destination d'un service, d'habitants, d'usagers d'une structure et/ou d'un territoire :

Vous exercez en autonomie votre activité d'animation, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, sociales et culturelles et dans la limite des cadres réglementaires.

Vous êtes le(la) garant(e) du bon déroulement des projets en organisant la formation et le travail des équipes sur un plan pédagogique, technique et logistique ;

Vous assurez le suivi des partenariats avec les réseaux professionnels et institutionnels au bénéfice du développement local de votre organisation

Vous assurez la sécurité des tiers et des publics dont vous êtes garant.

objectifs

Former des professionnels capables d'exercer des fonctions de coordinateur de projet en mobilisant les réseaux sur un territoire certifié par un diplôme professionnel d'Etat :

- Concevoir un projet d'action
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- Conduire les démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative
- Animer en sécurité dans le champ de l'activité

Ces professionnels ont pour mission de piloter des projets sur un territoire (quartier, commune, communauté de communes), d'animer des partenariats et d'organiser les moyens nécessaires à la mise en place de ces projets (démarches participatives, implication des bénévoles, animation du travail d'équipe, conduite d'interventions de formation).

démarche

- Formation en alternance
- Mise en situation pratique
- Analyse de pratique
- Formation de 700 heures en centre de formation et 1 435 heures en entreprise



Programme

- Le diagnostic du territoire
- Objectifs d'un projet de territoire
- Budget en projet
- La mobilisation d'un réseau d'acteurs
- La coordination des acteurs d'un projet
- La planification d'un projet
- La communication autour d'un projet
- Les démarches d'éducation populaire
- Conception et conduite d'une action de formation

pré-requis

- Attestation de Formation aux Premiers Secours PSC1 ou STT en cours de validité
 - Etre titulaire d'un diplôme de niveau 5 (licence) enregistré au RNCP
- OU**
- Diplôme de niveau 4 (bac) du champ de l'animation enregistré au RNCP (BPJEP toutes spécialités) et attestation d'expérience dans l'animation de 6 mois minimum
- OU**
- Justifier de 24 mois d'activité professionnelle et/ou bénévole correspondant à 1 600 h minimum

public ciblé & financement

- Coût de la formation** : 8 750 € - frais d'inscription : 45 €
- Financements mobilisés** :
 - **Demandeurs d'emploi** : Programme « Visa métiers » de la Région Pays de la Loire (sous conditions)
 - **Salariés** : Contrat d'apprentissage jusqu'à 29 ans – CPF - employeur

Equivalences et Passerelles

La personne titulaire d'un DEJEPS peut également préparer les concours de la fonction publique territoriale (animateur principal de 2ème classe).

La personne titulaire du DEJEPS DPTR peut obtenir des allègements et/ou dispenses dans certains diplômes du champ de l'animation socio-culturel. Il permet d'être dispensé de 4 épreuves sur 7 du BTS Agricole « gestion et protection de la nature » (BTSA; etc.).



Modalités de certification

Le DEJEPS est délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS) via l'obtention des 4 UC (ou Unités Capitalisables).

- 1 épreuve (dossier + épreuve orale) valide les UC1 et UC2.
- 1 épreuve (dossier + mise en situation + entretien) valide les UC3 et UC4.

débouchés

Avec le **DEJEPS DPTR**, vous êtes reconnu·e en tant que professionnel·le de l'animation. Vous exercez principalement dans le cadre associatif ou d'entreprises de l'économie sociale ainsi qu'auprès des collectivités territoriales.

- ✚ Animateur·trice-coordonnateur·trice
- ✚ Animateur·trice de réseau
- ✚ Coordonnateur·trice d'activités
- ✚ Responsable d'animation
- ✚ Coordonnateur·trice de projet

Sur la session de formation précédente...

les intervenants

L'établissement FAL Formation propose depuis 20 ans des formations diplômantes et qualifiantes dans le champ de l'animation sportive et socioculturelle. L'équipe pédagogique est composée de formateurs professionnels de l'animation et d'intervenants spécialisés.

Taux de réussite de
81 %

Retour à l'emploi en sortie de formation
42 %

dates à retenir...

**Réunion information collective
Fal44 – 9 rue des Olivettes à Nantes**

Délai d'inscription

03 OCTOBRE 2022

*dossier envoyé sur demande ou téléchargeable sur le site
www.laligue44.org*

Sélections d'entrée

13 et 14 OCTOBRE 2022 à Nantes

Positionnement obligatoire

02-03-04 NOVEMBRE 2022 à Nantes

Temps réglementaire et obligatoire pour les candidats admissibles en formation, pour déterminer le parcours individuel de formation au regard de l'expérience et des compétences acquises

DEJEPS coordinateur de projets, territoires et réseaux



Formation professionnelle et diplômante de niveau 5

Etablissement Formation – FAL44 Ligue de l'enseignement
9 rue des Olivettes – BP 74107
44041 NANTES cedex 01
Tel : 02 51 86 33 10

www.laligue44.org

CONTACT :

Valérie PRIOL – formation@laligue44.org

Tel : 02 51 86 33 10

